

SSIAD

Services de Soins Infirmiers à Domicile

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 12 janvier 2026 ✎ Mise à jour : 17 mai 2026 ⌚ Version 4

Informations générales

Type de dispositif : Appui à la coordination / Parcours

Parcours concernés

Gériatrie et maladies neurodégénératives

Personnes en situation de handicap



Mission

Contexte missions

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) assurent des soins infirmiers quotidiens à domicile pour des personnes en perte d'autonomie, afin de maintenir leur qualité de vie dans leur lieu de vie habituel.

Liste des missions

- Assurer les soins d'hygiène et de confort à domicile
- Réaliser les pansements et soins infirmiers techniques prescrits
- Prévenir les complications médicales liées à la santé ou à la perte d'autonomie
- Surveiller l'état de santé général et adapter les soins à domicile
- Maintenir le lien avec le médecin traitant et les autres professionnels de santé
- Favoriser le maintien à domicile et éviter les hospitalisations prolongées
- Coordonner avec les autres aides et services à domicile (aides-soignants, auxiliaires)
- Soutenir les aidants familiaux en apportant conseils et accompagnement
- Organiser les interventions selon un planning personnalisé et régulier
- Évaluer régulièrement les besoins et l'environnement du patient
- Assurer la continuité des soins lors des transitions (retour d'hospitalisation, etc.)
- Sensibiliser et informer sur les bonnes pratiques de soin et prévention

En synthèse

Les SSIAD apportent un accompagnement infirmier essentiel pour les personnes âgées, handicapées ou malades, en leur garantissant des soins techniques et un soutien au domicile. Ils contribuent à préserver l'autonomie, limiter les hospitalisations, et renforcer la coordination avec le système de soins.

Contraintes

Les interventions nécessitent une évaluation préalable médicale et sociale. Le nombre de places peut être limité, induisant parfois des délais d'attente. Les soins doivent être prescrits par un médecin et adaptés à la situation individuelle. La coordination avec d'autres acteurs du domicile est indispensable. Tous les SSIAD ont des places pour personnes âgées mais ils n'ont pas tous des places pour personnes handicapées Le SSIAD n'intervient pas la nuit et pas plus de 2 fois par jour Les soins infirmiers peuvent être réalisés par une IDEL ou par un soignant de l'équipe du SSIAD Le cout des soins techniques doit être limité et validé par l'IDEC du SSIAD avant admissions

A noter que le SSIAD peut être couplé à un HAD si la personne est prise en soins depuis plus de 7 jours par le SSIAD et sous réserve de convention entre le SSIAD et l'HAD. Le SSIAD intervenir conjointement à un SAAD

Grille aide à la décision

CRITÈRE	NIVEAU 1 (1 pt)	NIVEAU 2 (2 pts)	NIVEAU 3 (3 pts)
Charge en soins infirmier	Soins de base (toilette, nursing)	Soins techniques modérés	Soins lourds / complexes (IV, pansements complexes...)
Fréquence des interventions	≤ 1 passage / jour	2 passages / jour	≥ 3 passages / jour
État clinique / stabilité	État stable	Pathologie chronique évolutive	Pathologie aiguë / instable
Coordination médicale	Suivi simple (médecin traitant)	Coordination pluriprofessionnelle	Coordination complexe / hospitalière
Surveillance / continuité	Surveillance ponctuelle	Surveillance régulière	Surveillance continue / besoin de nuit
Environnement / entourage	Entourage présent et aidant	Entourage limité	Isolement / environnement défavorable

TOTAL SCORE = ... / 18

INTERPRÉTATION :

- ≤ 10 → Prise en charge simple (IDE libéral / aides à domicile)
- 11 à 21 → SSIAD adapté
- > 21 → HAD (hospitalisation à domicile)



Conditions d'accès

Accord du médecin généraliste :

Une prescription médicale est nécessaire pour démarrer les soins à domicile par le SSIAD.

Examen préalable :

Une évaluation médico-sociale préalable est requise pour adapter les soins aux besoins.

Lieu de vie :

L'intervention est réalisée au domicile de la personne, excluant les structures collectives médicalisées

Niveau d'autonomie :

Les personnes en perte d'autonomie physique ou ayant besoin d'une aide infirmière régulière peuvent accéder aux services.

Prescription médicale :

La prise en charge est conditionnée par une prescription de soins infirmiers à domicile réalisée par un professionnel de santé.



Besoins couverts

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Coordination / Appui parcours de santé
- Information / Orientation vers aides / soins

Aide aux aidants

- Soutien aux aidants

Consultations et soins

- Évaluation infirmière
- Soins de nursing
- Soins infirmiers de nuit

Vie quotidienne au domicile

- Aide à la mise en place d'aides humaines

Modalités

Modalités d'intervention

À domicile

Modalités de saisine

Saisine directe

Saisine par le médecin traitant

Formulaires d'accès

- Demande de soins infirmiers à domicile : Prescription médicale nécessaire, à obtenir auprès du médecin traitant.
- Evaluation paramédicale réalisée par le SSIAD pour planifier les soins.
- Pas de formulaire unique national, les démarches se font généralement par contact direct avec un SSIAD local.



Territoire d'intervention

Territoire : Infra-départemental

Délai moyen d'intervention : Quelques jours



Financement

Reste à charge usager : Non



Annuaire liés

- https://annuaire.appuisantesomme.fr/index.php?tg=addon%2Fmaiage_directory%2Fmain&idx=user.displayTypeList
- <https://www.sante.fr/recherche/trouver/SSIAD/Somme>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **17 mai 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche. Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.



 **À PROPOS**



Oriane Connect

Oriane Connect est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.



Alémiane

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ contact@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme est porté par APPUI SANTE SOMME, une association départementale dédiée à la coordination des parcours de santé complexes. Le DAC intervient en appui des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux afin de faciliter l'accompagnement des personnes confrontées à des situations complexes, quel que soit leur âge, leur pathologie ou leur handicap.

Localisation

Le siège de l'association est situé à Amiens, avec des antennes territoriales à Abbeville et Montdidier afin d'assurer une couverture de l'ensemble du département de la Somme.


- Amiens : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville

Missions

Le DAC a pour mission de soutenir les professionnels confrontés à des parcours de santé complexes. Il assure l'évaluation des situations, l'orientation vers les ressources adaptées, la coordination des intervenants et l'accompagnement des parcours de soins. Le dispositif favorise le maintien à domicile, la continuité des prises en charge et la coopération entre les secteurs sanitaire, social et médico-social.

Public concerné

Plateforme Oriane Connect propulsée par Alémiane



Le DAC s'adresse principalement aux professionnels de santé, travailleurs sociaux et structures médico-sociales accompagnant des personnes en situation complexe : polyopathologies, perte d'autonomie, handicap, isolement social ou difficultés d'accès aux soins. Les bénéficiaires finaux sont les personnes accompagnées et leurs aidants sur l'ensemble du territoire de la Somme.

Équipe

L'équipe du DAC est pluridisciplinaire et réunit des professionnels issus des secteurs sanitaire, social et médico-social : infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs de parcours, psychologues, médecins et personnels administratifs. Elle intervient en appui des acteurs de terrain sans se substituer à eux.

Contact

- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr
- Site internet : [Appui Santé Somme](#)



Plateforme [Oriane Connect](#) propulsée par [Alémiane](#).

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.oriane-connect.fr/espace-documentaire/dac-somme/services-de-soins-infirmiers-a-domicile>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Version 4 · 17 mai 2026